année

section:

parcelle:

année: 1965

année :

section: V8

parcelle: 1088

Propriété: PRIVEE

Destination actuelle:

Protection

Cadastre

État de conservation :

Établi en 1982

par LE LOUARN

SITUATION: ISOLE

MATERIAUX: 1) GROS OEUVRE: GRES, SCHISTE, MOELLON SANS CHAINE EN PIERRE DE TAILLE. 2) COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: 1 ETAGE CARRE

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, CROUPE, PAGNON COUVERT, NOUE

ESCALIERS: ESCALIER HORS DEUVRE, ESCALIER EN VIS SANS JOUR

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: FENETRE 16E SIECLE PROVENANTE DE L'EDIFICE ANTERIEUR; EDIFICE RECONSTRUIT AU 17E SIECLE REMANIE

#### I - HISTORIQUE:

1. Oeuvre antérieure : /

## 2. Contexte historique:

Le manoir appartenait en 1450, lors de la réformation à Guillaume de Clay (il est mentionné sous le nom de Bereverie); en 1513, il appartenait à Jehan de Clay qui possédait aussi Le Loray: "Jehan de Clay, seigneur du Loray et de La Jenourie et demeure en l'un des deux ".

D'après Banéat, le manoir a été reconstruit au XVII° siècle. Au milieu du XVII° siècle, il appartenait aux Castellan qui le vendirent aux Dollier (avant 1660); à partir de cette date, le manoir suivit les destinées de la seigneurie de Portde-Roche et du Launay-Bazouin.

3. <u>Construction de l'édifice</u> : édifice non daté.

#### II -DESCRIPTION :

- 1. et 2. <u>Situation et Composition d'ensemble</u> : au terme d'une avenue bordée d'arbres, la ferme de La Jenourie est composée de bâtiments d'exploitation parallèles à un alignement de deux logis. Seul, celui de gauche a conservé ses caractères d'habitat ancien et on peut émettre l'hypothèse qu'il s'agisse de l'ancien manoir.
- 3. <u>Matériaux</u> : appareil mixte de schistes verts et gris, encadrements des baies en grès, linteaux en schistes. Toiture en ardoises.
- 4. <u>Structures</u> : plan rectangulaire allongé, composé de deux pièces séparées par un épais mur de refends. Sur la façade postérieure Nord, est plaqué le pavillon d'escalier.
- 5. <u>Elévations extérieures</u> : élévation à deux niveaux. Au premier : les ouvertures ont été bouleversées. A gauche, un petit jour a été muré et à droite les baies ont été inversées : une porte a été partiellement murée et transformée en fenêtre ; la fenêtre était une porte.

Au deuxième niveau : à gauche : fenêtre rectangulaire à meneau et traverse ; la base des piédroits est moulurée et le linteau est délardé en festons. A droite, sous l'égout du toit : deux rangées de trous de boulins.

- 6. <u>Couvertures</u>: toit à deux versants sur le corps principal, toit à deux versants à croupe sur le pavillon d'escalier.
  - Ce pavillon était autrefois couvert en pavillon.
  - Charpente ancienne à ferme à poinçon et faux-entrait.
- 7. <u>Distribution intérieure</u> : édifice simple en profondeur composé de deux pièces

possédant chacune une cheminée. La cheminée de la pièce droite est engagée dans le mur de refends : la hotte repose sur deux consoles moulurées à deux quarts de rond en granite comme le linteau.

Escalier en vis en bois à marche portant noyau.

Au premier étage, les deux pièces communiquent.

Au rez-de-chaussée, comme à l'étage : poutres à angles chanfreinés.

III-NOTE DE SYNTHESE : de l'ancien manoir précédant celui reconstruit au XVII° siècle, il subsiste la fenêtre du premier étage qui présente les caractères du décor de la fin du XV° siècle ou du début du XVI° siècle. L'édifice dans son ensemble remonte cependant au XVII° siècle (pavillon d'escalier en hors-oeuvre, cheminées...).

IV-DOCUMENTATION : /

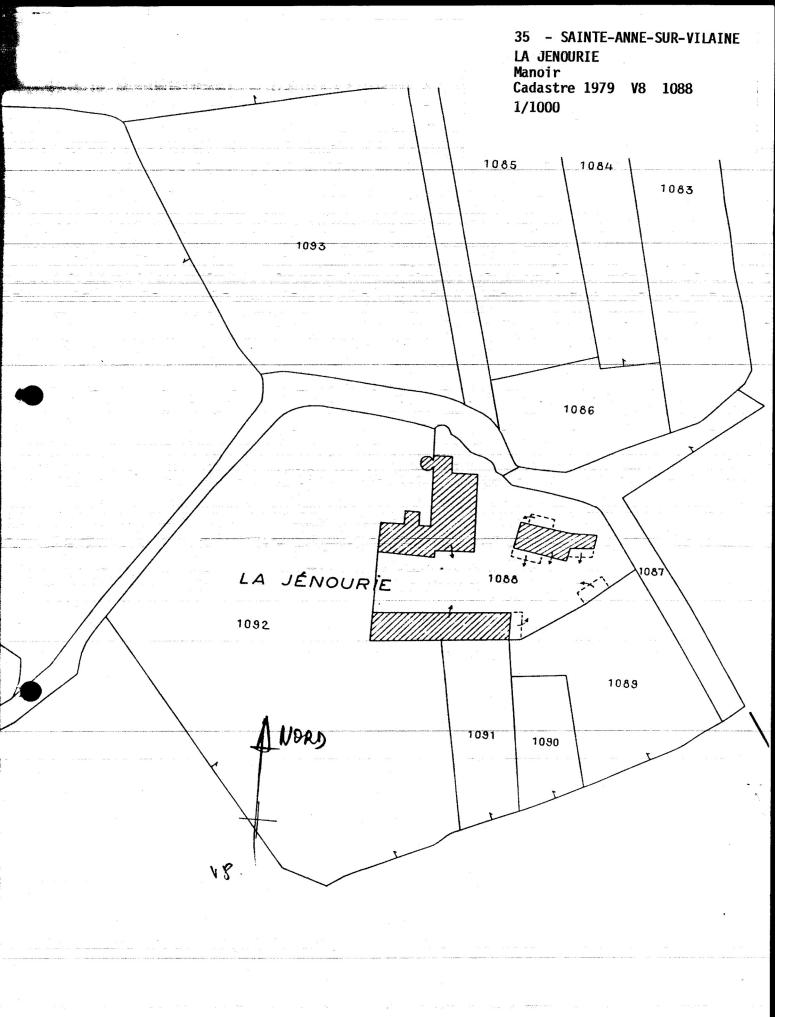
V-ANNEXES : /

# Table des figures

Fig.1. Vue générale antérieure 79.35.172 X

Fig.2. Détail de la fenêtre du premier étage,
à gauche 79.35.173 X

Fig.3. Vue du pavillon d'escalier et du pignon Ouest prise du Nord-Ouest 79.35.174 X



35 SAINTE-ANNE-SUR-VILAINE

LA JENOURIE

Manoir

Vue générale antérieure

79.35.172 X

Cliché LAMANDE

Fig.1





LA JENOURIE

Manoir

Détail de la fenêtre du premier étage, à gauche

79.35.173 X



### 35 <u>SAINTE-ANNE-SUR-VILAINE</u>

LA JENOURIE

Manoir

Vue du pavillon d'escalier et du pignon Ouest prise du Nord-Ouest

79.35.174 X Cliché LAMANDE

Fig.3

